Image not found or type unknown

Plafond salarial étudiant pension alimentaire

Par **mifigue**, le **06/02/2009** à **13:41**

Bonjour,

Existe-t-il un plafond salarial pour un **étudiant** qui touche une pension alimentaire de la part de son père mais qui a également besoin de travailler pour subvenir à ses besoins (pas de bourse du CROUS, pas d'APL...) ? Si oui, à combien s'élève-t-il ? S'agissant de jobs étudiants, ils sont généralement de durée limitée à quelques mois, qu'advient-il lorsque l'étudiant ne travaille plus ? Peut-il toucher la pension de nouveau dans le cas où il aurait cessé de la toucher ? Quelles démarches faut-il effectuer ?

D'avance, merci !

Figue

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés